

**LE JOUR, 1950**  
**20 JANVIER 1950**

### **LE COMMERCE EN LETHARGIE**

Tout effort que fera le Commerce libanais pour s'organiser et se discipliner doit être accueilli avec faveur. Il est une de nos grandes forces et notre premier moyen d'existence.

Au lieu de vivre dans la dispersion comme ils font, les commerçants devraient se grouper autour d'une hiérarchie solide et brillante. **C'est une sorte de lord-maître qui leur conviendrait, et qui devrait être l'un d'eux chaque année ; un personnage qui aurait des attaches simultanées avec la vie des affaires et la vie de la cité.**

On sait que le lord-maire, à Londres, est élu pour un an par les corps de métiers. C'est toujours un homme d'affaires. Il est dans la cité de Londres le premier magistrat. De même, à Paris, autrefois, il y avait le prévôt des marchands qui était aussi le premier magistrat municipal.

Il importerait à Beyrouth d'avoir une représentation officielle de ce genre. **Le commerce de la capitale doit prendre conscience de ses responsabilités et de sa dignité. Par une conséquence naturelle, il se donnerait des règles plus élevées et plus strictes, il serait pour l'Etat, aux heures de crise, moralement et matériellement, d'un puissant secours ; et il donnerait à la profession des possibilités et un rang qu'elle n'a pas.**

Une république maritime est toujours une république marchande ; ainsi le veulent les lois de la géographie et de l'histoire. **Dans une telle république, il est juste que les marchands, inspirés par un haut civisme, connaissent mieux leurs droits et leurs devoirs, qu'ils soient associés de plus près à la vie publique, à la confection des lois ; qu'ils figurent enfin de façon plus respectable et efficace dans les Conseils de l'Etat.**

Nous voudrions pour notre part de belles demeures pour les principales chambres de commerce libanaise : et nous aimerions voir aussi la renaissance "Association des commerçants" mieux logée, plus vivante, plus active, plus consciente de ce qu'elle peut être. Tant de choses dépendent du commerce ici qu'on a peine à le voir effrité, désagrégé, débile comme il est, et soumis à la fantaisie parfois démagogique du législateur.

Le Liban peut s'inspirer de grands précédents historiques, des Villes hanséatiques, de Venise, de Gênes, par exemple, et plus légitimement encore, en remontant beaucoup plus haut, de Tyr, de Sidon, de Carthage. **Mais le temps présent est plein d'enseignements et ses nécessités suffisent pour éclairer nos marchands.** Qu'ils se mettent donc en mouvement pour eux-mêmes, pour leur corporation et pour le bien-être et l'honneur de leur pays !